Sujet: [INTERNET] Enquête publique Chronolignes Le Mans

De: vians2000-petitionalloc

Pour: pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr < pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr >

Date: 04/04/2024 16:59

Monsieur le Préfet,

Habitants au avenue Bollée, parents de 4 enfants (mari : expert forestier - femme : travaillant à l'hôpital du Mans et en gériatrie à Allonnes), nous nous inquiétons de ce projet faramineux et couteux qui entravera la qualité de vie de nombreux résidents du quartier.

Remise en cause du projet d'un point de vue collectif :

L'avenue Bollée est, à ce jour, l'une des dernières grosses artères du Mans encore arborée. Expert Forestier depuis plus de 20ans, formé au diagnostic phytosanitaire des arbres en ville (Méthode VTA), je peux certifier que les magnifiques érables de cette avenue sont en pleine santé même si chaque arbre en milieu urbain doit être surveillé et accompagné d'un traitement sécuritaire. En aucun cas, il ne peut être affirmé que ces arbres vont mourir dans les 10 ans à venir comme les services de la ville l'affirment. Cette allégation relève du mensonge, paraphrasant l'expression « Quand tu veux tuer ton chien, tu dis qu'il a la rage » ou « Quand tu veux couper ton arbre, tu dis qu'il est sur le point de mourir ».

Comme il est d'ordre public, les arbres sont des <u>machines à séquestrer du Carbone</u>. A l'heure où il n'est plus à justifier la nocivité du dioxyde de carbone, vous seriez prêts à aller à l'encontre de la pensée communément admise qui vise à réduire les gaz à effet de serre en coupant 200 arbres en pleine capacité de séquestration. Contrairement à ce vous affirmez, il faudra 40 ans pour que la surface foliaire des petits arbres de remplacement que vous souhaitez planter puissent permettre d'atteindre ce niveau de séquestration annuelle.

Ces arbres sont <u>source de fraîcheur</u> lors des pics de chaleur de plus en plus fréquents avec le dérèglement climatique

Ces arbres font partis du <u>paysage</u>. Visuellement cet abatage d'arbres serait catastrophique. Le Mans est une ville aujourd'hui où seul le minéral est mis à l'honneur : Place des Jacobins (aucun arbre) – Place de la République (aucun arbre) – Avenue Rhin et Danube (quelques petits arbres qui, visuellement passent inaperçus) Avenue Louis Cordelet (idem, quasiment rien) – Place Georges Bouttie (un amas de pierres) Tous ces exemples montrent bien que la volonté actuelle n'est pas au vert mais à la pierre, au béton, au macadam...

Ces arbres sont enfin des « HLM » à biodiversité : en effet, leur grande taille permettent d'héberger oiseaux divers et variés, insectes de toute sorte.

- Ainsi, l'avenue Bollée est une artère verdoyante qui adoucit l'ambiance urbaine, elle renforce le sentiment de bien-être de par sa fonction esthétique. Ces arbres permettent aussi une certaine intimité entre voisins. Ils font un barrage pour permettre à chacun d'un côté et de l'autre de l'avenue d'être chez soi sans avoir à se cacher derrière des rideaux... C'est pour ces raisons que nous avons souhaité nous installer avec notre famille avenue Bollée.
- Par ailleurs, cette ligne Chronolignes, est-elle réellement un intérêt collectif ? « Un gain de temps estimé entre 3 et 12 minutes selon les lignes et le moment de la journée » ... Seulement 3 minutes lors des périodes de pointe, à l'heure où les bus sont les plus remplis. 3 minutes, cela justifie-t-il de rogner la qualité de vie de milliers de résidents de l'avenue Bollée et des usagers occasionnels ?

Plus de la moitié des places de stationnement sera perdue sur certains axes, avec perte de la fluidité du trafic à cause des arrêts de bus en plein milieu de la voie ce qui engendrera un arrêt de la circulation des voitures (Augmentant de facto les gazs à effet de serre), perte de clients réguliers et occasionnels qui ne s'arrêteront plus dans les petits commerces faute de place...

- Ensuite, vous souhaitez diviser les actuels trottoirs en mettant une piste cyclable à partager avec les piétons. Pour utiliser quasi quotidiennement le vélo, cette idée est des plus dangereuses, surtout avenue Bollée où le trafic piéton est intense. L'Avenue Bollée aura donc la même configuration que l'Avenue François Mitterrand, ou l'Avenue Rubillard pour ne citer que ces deux exemples. Sur ces 2 axes, les piétons passent leur temps sur la voie cyclable, ils se jettent parfois même sous les roues des vélos évidemment par inadvertance ou inattention. Avenue Bollée il y a l'école Ste Croix, Joseph Roussel, la petite école Pierre Belon... les jeunes sortent de ces établissements en groupe et il y aura des accidents, c'est certain. Avenue Rubillard, les places de stationnements ont, elles aussi été rognées, et les voitures des résidents passent leur temps à faire des arrêts minutes sur la voie cyclable pour charger ou décharger leurs coffres. Travaillant en partie à l'hôpital je ne fais pas un trajet avenue Rubillard sans être obligée de me déporter sur la voie piétons (au risque de renverser un résident sortant de sa maison) à cause des voitures stationnées pour un court instant ou des piétons marchant sur la piste cyclable. C'est un interminable slalom entre piétons et voitures et cela sera le même problème avenue Bollée si ce projet est maintenu à l'identique. [Vd1]
- Enfin, votre volonté à tout prix de bloquer le centre-ville aux voitures est mortifère pour nos petits commerces et même pour le marché de l'immobilier en général. Que faites-vous de toutes les familles du Mans métropole qui n'ont évidemment pas d'autres choix que de venir en voiture. Dans notre famille mon mari, Expert Forestier, se déplace en permanence quant à moi je travaille en partie à Allonnes dans un centre de gériatrie et en partie à l'hôpital du Mans. Quand le temps le permet d'avril à octobre j'utilise mon vélo mais les 10 kilomètres qui me séparent d'Allonnes m'obligent à avoir une voiture par mauvais temps. Nous travaillons et avons tous les deux besoin d'une voiture. Pour ceux qui résident au Mans comme pour ceux qui ont fait le choix de la campagne, vous ne devez pas fermer vos accès à la ville.[Vd2]

Remise en cause du projet d'un point de vue personnel :

Le stationnement :

- Inquiétude au niveau des places pour se garer. Actuellement, nos emplois respectifs nous obligent à avoir 2 voitures. Nous n'avons aucune place de parking personnelle, la demande étant saturée dans le quartier. Nous avons décider de nous installer avenue Bollée parce qu'il y avait de nombreuses places de parking public, même si celles-ci sont souvent occupées comme sur la place Langevin proche. Parents de 4 enfants, nous avons besoin de place devant la maison pour décharger très régulièrement les ravitaillements de courses Sans stationnement, la valeur de notre bien immobilier sera donc revue à la baisse.
- Entre le 38 et le 50 avenue Bollée, il y a aujourd'hui 11 places qui seraient réduites à 2 après vos travaux. Pour avoir fait une étude ce dernier mois, en moyenne, sur ces 11 places 6 sont occupées dans la journée, 8 sont occupées de 17h15 à 19h00 et 5 la nuit. Deux places seront insuffisantes pour les résidents et pour accueillir les personnes ayant des rendez-vous dans les différentes structures du quartier énoncées ci-dessus. Nous demandons a minima que vous réserviez aux seuls résidents du quartier les places du parking Langevin.

- Nous nous inquiétons aussi car nous devons dans les mois et années à venir effectuer des travaux (ravalement de façade, reprise et restauration des cheminées, gros travaux de reprise d'une vieille dépendance dans le jardin et divers chantiers de peintures) Qui acceptera de venir travailler avenue Bollée si le stationnement est impossible pour les camions des entrepreneurs ? Comment comptez-vous gérer les déménagements. Il y a de très nombreux immeubles et appartements tout au long de l'avenue Bollée avec un certain turn-over. La situation risque une fois de plus d'être intenable sans stationnement.
- Lors des évènements du circuit du Mans, nous ouvrons la maison à une douzaine d'hôtes. Cette activité annexe ne sera plus possible sans place pour les recevoir. Ce revenu est essentiel pour nous. Sachez que de nombreuses maisons sur le boulevard sont dans le même cas de figure que nous et que nous aidons à notre façon la ville à accueillir la multitude d'étrangers qui viennent pour cet évènement qui fait du Mans une ville connue à l'international.

Les lignes de bus :

- Actuellement l'arrêt de bus est situé en face de l'Ecole Pierre Belon ce qui ne dérange personne, l'entrée de l'école se fait rue Erpell. Le futur arrêt devrait être en face l'immeuble au 38 et en face de chez nous au 40. Nous sommes une fois de plus mécontents de cette situation. Les arrêts et les départs d'un bus sont fortement dérangeants pour les résidents, cela fait du bruit. Nous serons donc tous perpétuellement réveillés de bonne heure alors qu'un passage de bus seul et dans la limite de vitesse autorisé passe quasiment inaperçu. Nous vous demandons de revoir la place de cet arrêt, soit de le laisser à endroit actuel (à côté de l'école et de la boucherie au 26 avenue Bollée) ou de trouver une solution pour le mettre en face de Joseph Roussel, cela ne dérangera personne.
- Inquiétude au niveau de la vitesse des bus avec la mise en place du projet CHRONOLIGNES. Aujourd'hui en fonction des heures sans embouteillage et de certains conducteurs de bus, la vitesse des conducteurs est parfois telle que cela fait vibrer les maisons de l'avenue Bollée. Nous demandons à ce que cette information soit une nouvelle fois relayée auprès de la SETRAM et des ingénieurs de la voierie si ce projet devait voir le jour.

Budget et impôts:

Le budget de ces travaux ne cesse d'augmenter. 30 millions d'euros en 2018, quasiment 100 millions aujourd'hui cela laisse perplexe. Qui va régler tous les travaux entrepris au Mans ces dernières années ? Nous aimerions nous assurer que cela ne retombera pas une nouvelle fois sur nos impôts fonciers en perpétuel augmentation depuis 6 ans que nous sommes là. Il y a un an, toute l'avenue Bollée était en travaux pour l'extension du réseau de chaleur. : démolition de la voie, pose de matériaux, refonte de la voie et remis en état de la chaussée. On remet ça dans un an. Il aurait peut-être été préférable de tout faire en même temps. Les coûts de travaux, de matériaux n'auraient pas été deux fois facturés...Ne croyez-vous pas qu'à l'heure où l'on parle des gaspillages de l'argent public et donc du contribuable il serait temps de penser à coordonner les plannings de travaux.

Piste cyclable :

- Inquiétude au sujet de la piste cyclable qui risque d'interférer avec notre entrée et sortie de maison. Il est fréquent que les vélos soient déportés sur la voie des piétons lorsque ceux-ci ne respectent pas leur emplacement (ce qui arrive très fréquemment comme expliqué ci-dessus) Nous avons en effet peur qu'un de nos enfants ou nous-même soit renversé par un vélo.

Merci par avance d'avoir pris le temps de lire nos grandes inquiétudes.

A aucun moment nous n'avons été concertés et lorsque nous aurions pu l'être comme par exemple lors de la dernière réunion au sujet des arbres avec M. LE FOLL le 22 février dernier, la salle retenue aux Quinconces était si petite que beaucoup de personnes n'ont pu y assister faute de places... Le pot de terre contre le pot de fer ?

Vianney et Gwenaëlle de Lavenne